



# Les mille sources de la Colère

N° 86

FEVRIER 2016

## TOUS POUR VIERZON

Depuis le 19 janvier, les agents de Vierzon sont en grève, le centre des finances publiques est fermé.

Les agents ont chiffré leurs besoins en emplois nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, à savoir : 1B et 1C pour le SIE, 1B et 2C pour le SIP, 1B et le maintien du A ALD pour le SPL.

Ce qu'ils demandent n'est pas inflationniste, c'est à mettre en relation avec les 10 départs en 8 mois non remplacés ou non compensés.

Ce que veulent les agents de la trésorerie, du SIE et du SIP de Vierzon et ils l'expliquent très simplement, c'est uniquement avoir les moyens de fonctionner.

Après une audience à la direction générale, le 28 janvier, où ils se sont rendus accompagnés des 3 secrétaires généraux des syndicats nationaux des finances publiques Solidaires, CGT, FO, la direction départementale leur a décliné son plan d'action : affectation d'un agent « à la disposition du directeur » (ALD) sur le SIP, maintien d'un A ALD sur la trésorerie durant quelques mois, mobilisation de l'équipe de renfort (déjà bien sollicitée par ailleurs), recours à l'auxiliarat et à des emplois service civique durant la campagne d'impôt sur les revenus.

La situation de Vierzon est reconnue en haut lieu comme difficile (ce sont les propres mots du Directeur inter-régional lors de l'audience à la direction générale le 28 janvier) et les solutions apportées, pour les premières, ne sont que quelques miettes au regard des besoins en emplois.

Pour les autres : des auxiliaires en remplacement d'agents, les agents du SIP de St Amand en ont fait l'amère expérience l'an dernier, cela se généralise et n'est pas acceptable ; quant au recours aux jeunes en service civique, c'est une véritable provocation !

Ce qu'exigent les agents de Vierzon, ce sont des solutions pérennes à l'emploi pour garder leurs services en pleine compétence ; leurs revendications ne sont pas satisfaites, ils décident de poursuivre leur grève.

La section CGT Finances Publiques de la Corrèze apporte tout son soutien aux camarades et collègues de Vierzon en lutte et en grève reconductible.

Notre soutien ne s'arrête pas à un soutien moral, et pour permettre la satisfaction de leurs revendications, la Commission exécutive de la Corrèze a voté unanimement pour faire vivre notre solidarité et notre fraternité l'envoi d'un fonds de 100 euros pour les aider dans leur lutte.

## FICHES DE SIGNALEMENT : PIQUIRE DE RAPPEL

Dans un contexte de crise économique croissante qui renvoie une part toujours plus importante de la société dans la misère et les difficultés sociales, le contact avec le public devient de plus en plus difficile. Le discours ostracisant contre les fonctionnaires tant des médias que du personnel politique est indéniablement un facteur aggravant.

Quand un incident intervient dans un service, la fiche de signalement, disponible sur Ulysse19, permet à chaque agent victime d'une agression, si minime soit-elle, de faire remonter l'information au CHS. Elle permet également dans les cas les plus graves d'agir contre les auteurs. Pour la CGT, il n'y a pas de petites agressions même si elles n'ont été que verbales et la politique de l'administration doit être la tolérance zéro.

En attendant que notre direction mette la fiche de signalement en accès facile sur Ulysse19 ci-dessous le lien d'accès.

[http://dfp190.intranet.dgfip/agents/chs/index\\_condtra v.htm](http://dfp190.intranet.dgfip/agents/chs/index_condtra v.htm)

## QUAND N°1 MET LE TURBO

On croyait la DDFIP de la Corrèze bercée par une douce léthargie, loin du tumulte des autres directions où les réformes s'enchaînent à un rythme effréné avec leurs lots de reculs sociaux mais nous vivions dans une torpeur trompeuse. Voilà que ces dernières semaines, les annonces de restructurations locales pleuvent en giboulées sur nos têtes : fusions de caisses, contrôle fiscal, enregistrement, publicité foncière... aucun secteur ne semble être épargné.

Certaines mauvaises langues mal intentionnées mettent ce changement de braquet sur l'imminence du départ de N°1. Envie de rattraper le temps perdu ou certitude de ne pas avoir à gérer les conséquences de ses choix, personne ne le saura jamais !!!!

## DES BORNES D'ACCUEIL PRIME D'ACTIVITÉ

L'article 28 de la loi de finances rectificatives 2014 a supprimé la prime pour l'emploi à compter du 1er janvier 2016 et prévu son remplacement par la prime d'activité.

Ce nouveau dispositif exclusivement géré par la CAF nécessite une connexion internet pour les bénéficiaires potentiels.

Toujours cette volonté de créer un service public électronique et déshumanisé, la CAF en sait quelque chose puisque les guichets sont désormais systématiquement fermés.

La DGFIP ne pouvant légalement communiquer à la CAF la liste des bénéficiaires de la PPE, Bruno Parent a décidé de mettre à disposition des usagers et potentiels bénéficiaires de la prime d'activité des micro-ordinateurs dans les centres des finances publiques.

Alors que la DGFIP ne se cache pas de vouloir désintoxiquer les usagers du guichet (elle publie même des dépliants pour cela « Aviez-vous vraiment besoin de vous déplacer ? »), elle prend une décision qui invariablement créera de nouveaux flux d'usagers. Rappelons qu'en 2015 et notamment grâce aux annonces gouvernementales sur la TH/TF des retraités l'accueil physique a explosé.

## ENTRETIEN EVALUATION

Traditionnellement la campagne d'entretien professionnel cumulait déjà un certain nombre de défauts dont notamment le contingentement des réductions d'ancienneté.

Un système qui était loin d'être dénué d'hypocrisie puisque les réductions d'ancienneté se décidaient bien avant l'entretien professionnel proprement dit : lors d'une réunion directionnelle dite d'harmonisation.

Mais pour cette année 2016, le protocole PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunération) pourtant rejeté par la majorité des organisations syndicales de la fonction publiques a été intégré à la loi de finances 2016.

Conséquences : la logique de l'avancement d'échelon, de grade et de corps est totalement revue en faisant la part belle à l'individualisation des carrières et des rémunérations et en harmonisant les taux de promotions entre les trois versants de la fonction publique (Etat, Hospitalière, Territoriale).

En clair, c'est la **FIN DES AVANCEMENTS ACCELERES D'ECHELON** au sein de chaque grade.

A la DGFIP, ces dispositions s'appliqueront dès 2016 pour la catégorie B et les géomètres, en 2017 pour les autres. Comble du mépris, à ce jour la DGFIP se garde bien de faire la clarté sur les modifications qui vont impacter le déroulement de carrière des agents de catégorie B en 2016.

La Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, comme elle l'a indiqué lors d'un groupe de travail, envisagerait bien de remettre l'avancement accéléré au goût du jour mais dans une logique des plus élitistes avec un entretien triennal ( 1/3 des agents serait donc évalué chaque année ) et des réductions de 8 mois pourraient uniquement être attribuées à une ELITE représentant 25 % de celles et ceux appelés à subir l'entretien annuel.